



Que faire suite a escroquerie de son conjoint

Par **frck81**, le **12/01/2010 à 20:45**

Bonjour, mon problème est un peu complexe, mon épouse a été mise à pied et va être licenciée pour faute grave, escroquerie à l'assurance dont elle était employée. Elle va perdre son emploi, salaire, mutuelle, etc. Escroquerie pour financer le surendettement de sa mère. Elle risque d'aller au pénal ou au moins pire de devoir rembourser la somme dérobée, elle doit passer en conseil bientôt. Je suis son mari, je n'étais pas au courant, je suis abattu, furieux et tous les sentiments y passent. Nous avons une petite maison que nous allons vendre encore à crédit, mais je pense que la plus-value ne couvrira pas les sommes dues. De plus nous avons un petit garçon de 7 ans. Que faire si nous ne pouvons pas rembourser ces "betises" même avec un plan de remboursement mensualisé + les autres frais annexes (impôts, et diverses factures). Je suis en train de mettre en vente tout ce que je possède : en fait pas grand-chose. Quels organismes dois-je aller voir pour obtenir aide ou conseil. Mon épouse est tombée en grave dépression et ne s'occupe plus de grand-chose. J'essaie de recoller un peu tout ça mais je suis complètement perdu. Merci de votre réponse.